



## Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE  
QUIMPER

MAIRIE  
DE  
TREGUNC

L'an deux mille treize, le vingt-deux mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

**Monsieur SACRÉ Jean-Claude**

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier - RIVIERE Marie-Pierre – TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUT Dominique – BORDENAVE Stéphanie - HEMON Franck – DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie - BENARD Yolande - GENTIN Hervé – LE GUILLOU Marthe - LE THOER André – LANCIEN Peggy.

formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Michel DION à Michel TANGUY
- Véronique ORVOEN à Régine SCAER JANNEZ
- René CANTIE à Marthe LE GUILLOU

Date de convocation : 15 mars 2013

Madame Peggy LANCIEN est nommée secrétaire de séance.

**REFORME DES  
RYTHMES SCOLAIRES  
DEROGATION  
D'APPLICATION  
POUR REPORT A LA  
RENTREE 2014**

Nombre de Conseillers

En exercice : ..... 29

Nombre de présents : ..... 26

Nombre de votants : ..... 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois.

Madame BOITTIN-BARDOT, Adjointe au Maire, indique que lors d'une réunion des conseils des écoles publiques le 31 janvier 2013, parents et enseignants ont été informés du projet de réforme des rythmes scolaires et invités à réfléchir sur la date d'application de cette réforme à TREGUNC.

Les conseils des écoles René DANIEL et Marc BOURHIS réunis respectivement les 15 et 19 février derniers, se sont prononcés après un vote à la majorité pour une mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2014. Comme la Municipalité s'y était engagée, elle va donc effectuer une demande de dérogation auprès de la directrice académique des services de l'Education Nationale pour un report de la mise en œuvre de la réforme en septembre 2014.

D'ici l'été prochain, un groupe de travail doit préparer un courrier d'information pour les parents d'élèves et élaborer une stratégie de positionnement des activités dans la journée et dans la semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le report de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20130328-DE13220336-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2013

Publication : 28/03/2013

A Trégunc, le 25 mars 2013

LE MAIRE

Jean-Claude SACRÉ

